Defricheur.

Ce volume est le premier d'une série de vingt-deux volumes que M. Perrault doit publier et qui formeront la Bibliothèque du Cultivateur. Chaque volume contera trente sous, Le premier volume est un véritable traité d'agriculture pratique dans lequel on trouve des renseignements d'une utilité inappréciable. On y traite de la culture des jardins et des champs d'une manière si intelligente et si précise que nous ne saurions trop en recommander la lecture. Le fait est que ce livre devrait circuler dans nos écoles des campagnes, afin de donner aux enfants des notions de l'état que la plupart d'entreux doivent embrasser plus tard.

Nous souhaitons que l'esprit d'entreprise de M. Perrault rencontre un bienveillant accueil, car c'est une œuvre de géant, qu'il vient d'entreprendre dans l'intérêt de l'é-

ducation agricole.

Sorel.

Traité d'Agriculture.—Nous avons reçu un élégant petit volume de 200 pages renfermant une nouvelle édition du traité d'agriculture pratique par M. J.F. Perrault, ancien protonotaire de la Cour à Québec. Cette édition, d'un ouvrage fort utile aux cultivateurs, est faite par les soins de M. J. F. Perrault, sous le patronage de la société d'agriculture. M. Perrault a cu là une excellente idée de reproduire l'ouvrage de son aieul dont l'habileté égalait le mérite. Comme l'a dit le Journal de Québec, ce traité d'agriculture devrait être entre les mains de tous les cultivateurs. Il se vend pour la modique somme de 25 ets. L'ouvrage est rempli de renseignements utiles et renferme de bons conseils; il est écrit dans un style simple, clair et à la portée de tout le monde.

M. Perrault se propose de publier plusieurs autres ouvrages sur son thème favori, l'agriculture, qui devrait constituer la bibliothèque du cultivateur. Ces petits volumes seront vendus pour 25 ets. chaque. Nous espérons que M. Perrault rencontrera tout l'encouragement que la tâche aride qu'il entreprend lui donne droit d'attendre

des cultivateurs surtout.

Pays.

Nos lecteurs pourront apprécier cet ouvrage important en lisant la préface suivante :

A Messieurs les membres des Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada.

Les efforts que vous faites depuis plusieurs anuées pour l'amélioration de l'agriculture, dans le pays, m'est une garantie que vous accueillerez favorablement ce faible essai, fait pour coopérer autant qu'ilest en moi, à l'objet que vous avez en vue.

On sent depuis longtemps le besoin d'un ouvrage qui puisse améliorer cette branche essentielle de l'industrie qui est restée, à bien dire, dans l'état où elle a été introduite il y a deux siècles. Le défaut de l'éducation est l'unique cause qui, jusqu'à ce moment, a retardé dans le pays, la connaissance des améliorations et des expériences que l'on a faites, depuis quelque temps, dans différentes parties du monde. Mais comme cet obstacle va bientôt disparaître, par l'introduction générale du premier élément de l'éducation, savoir la lecture, le temps est venu où un pareil ouvrage peut être apprécié et doit donner l'essor aux écrivains et aux cultivateurs.

Le traité que je vous offre ne sera point fondé sur des théories douteuses et dispendieuses; mais sur des expériences adoptées généralement dans la pratique.

En sorte que je prie les cultivateurs de n'être point épouvantés de mon entreprise, vu que je ne prétends pas changer leur culture mais simplement l'améliorer.

Je diviserai ce traité en deux parties, comprenant la petite culture et la grande

culture.

La petite culture ou culture potagère devrait être enseignée aux élèves dans les écoles élémentaires de paroisse, et la grande culture dans les collèges ou académies de comté. A cette fin, il devrait être annexé à chaque école de paroisse un terrain de deux à quatre arpents, et aux collèges ou académies de comté une terre de soixante à quatre-vingt-dix arpents, que les instituteurs feraient ainsi cultiver par les élèves, aux heures prescrites et d'après la manière ciaprès indiquée. Par ce moyen on parviendrait bientôt à introduire dans le pays une culture uniforme, judicieuse et lucrative.

Je commencerai par la petite culture ou la potagère, dont je m'occupe depuis près de vingt ans, avec succès, dans le faubourg St. Louis de Québec, à l'Asile Champêtre,

ma demeure actuelle.

J. F. PERRAULT, . Ancien Protonotaire de la Cour du Bane du Roi.

Le Nord.

M. J. Perrault, membre du Parlement et Rédacteur de la Revue Agricole, vient de commencer la publication d'un Traité d'Agriculture.

Cette publication devra comprendre 23